



# CPTS

## Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Pour mieux organiser et  
promouvoir les soins de ville

**URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes**

20, rue Barrier 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75

24, allée Évariste Galois 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

[www.urps-med-aura.fr](http://www.urps-med-aura.fr) ~ [urps@urps-med-aura.fr](mailto:urps@urps-med-aura.fr)



UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS  
DE SANTÉ  
MÉDECINS LIBÉRAUX  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Pourquoi faire une CPTS ?

- Pour assurer une meilleure coordination des actions des professionnels de santé.
- Pour structurer les parcours de santé sur un territoire.
- Pour organiser la réponse aux besoins de santé avec une approche populationnelle.
- Pour contribuer à l'attractivité d'un territoire.

## Qui compose la CPTS ?

- Des professionnels de santé assurant des soins de premier et de second recours.
- Des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

*Des départs en retraite sont attendus sur ce territoire. Il y avait un risque d'isolement et nous nous sommes accordés sur l'idée qu'il fallait unir nos forces.*



## Qui prend l'initiative ?

- Les professionnels de santé libéraux.

## Comment créer une CPTS ?

- Transmettre une lettre d'intention aux services de l'ARS (auprès des délégations départementales).
- Élaborer un projet de santé définissant les actions et projets.
- Transmettre ce projet à l'ARS qui labellise et peut accorder un financement.

## Comment se coordonner ?



- Avec le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS), un outil de coordination des parcours de soins mis gratuitement à disposition des professionnels de santé libéraux de la région AuRA, par l'URPS Médecins AuRA.

# L'URPS Médecins Libéraux AuRA vous accompagne

Dans l'**élaboration de votre projet**

(accompagnement dans l'animation, aide à la rédaction du projet...):

[urps@urps-med-aura.fr](mailto:urps@urps-med-aura.fr)

Dans la définition de votre

**diagnostic territorial :**

[liliane.larrieu@urps-med-aura.fr](mailto:liliane.larrieu@urps-med-aura.fr)

Dans le déploiement de

**l'outil RSPS :**

[urps@urps-med-aura.fr](mailto:urps@urps-med-aura.fr)